

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/09/2024 - 26342 - 2002 B 00646 - 441 940 905 - ALVA

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ALVA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 3 Rue des Chevaliers 44412 REZE CEDEX		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 4 4 1 9 4 0 9 0 5 0 0 0 1 7		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, N-1 31122023 31122022			
		Déposé au Greffe le 23 SEP. 2024 sous le N° 26362 RCS N° 023666			
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	306 223	393 4 877
		Fonds commercial (1) AH	AI	357 217	2 085 775 2 120 179
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	143 441	488 675 105 318
		Constructions AP	AQ	6 636 209	954 079 796 502
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	31 164 939	6 957 665 7 601 366
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	1 458 898	638 902 740 656
		Immobilisations en cours AV	AW		6 304 889 2 491 034
		Avances et acomptes AX	AY		51 309
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		24 367 24 367
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI		148 776 147 236
	TOTAL (II) BJ		BK	40 066 928	17 603 524 14 082 849
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		836 917 658 690
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	70 864	5 350 919 4 046 603
		Marchandises BT	BU		142 792 94 372
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		68 493 14 547
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	15 796	9 044 537 13 345 783
		Autres créances (3) BZ	CA		4 085 523 3 023 077
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
		Disponibilités CF	CG		2 259 668 8 131 783
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		70 130 60 377	
	TOTAL (III) CJ	CK	86 660	21 858 982 29 375 235	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	40 153 589	39 462 506 43 458 084	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2024

jeudi 11 avril 2024 à 09h41

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ALVA				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 704 620)			DA	2 704 620	2 704 620
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	270 462	270 462
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	4 228 534	4 228 534
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	4 935 308	3 131 991
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(1 964 502)	3 245 780
	Subventions d'investissement			DJ	188 891	70 605
	Provisions réglementées *			DK	2 676 050	2 703 631
	TOTAL (I)			DL	13 039 364	16 355 625
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	117 000	117 000
	Provisions pour charges			DQ	4 839 377	4 858 137
	TOTAL (III)			DR	4 956 377	4 975 137
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	7 891 463	7 346 689
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	10 774 332	12 190 402
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 513 484	1 983 864
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	410 068	570 052
	Autres dettes			EA	877 416	36 312
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	21 466 765	22 127 322	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	39 462 506	43 458 084	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	15 817 775	16 912 171
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ALVA										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	194 831	FB		FC	194 831		233 722		
	Production vendue { biens * services *	FD	33 336 062	FE	54 513 320	FF	87 849 382		103 815 959		
		FG	775 974	FH	21 151	FI	797 125		809 261		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	34 306 868	FK	54 534 471	FL	88 841 339		104 858 943		
	Production stockée*					FM	1 351 576		1 389 471		
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation *					FO	548 722				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	256 319		353 684		
	Autres produits (1) (11)					FQ	70 924		83		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	91 068 881		106 602 184	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	7 822 724		8 186 788		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(48 420)		(58 509)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	50 927 344		61 243 643		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(178 227)		(55 229)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	25 618 400		24 200 605		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	521 179		579 592		
	Salaires et traitements*					FY	4 208 259		3 848 152		
	Charges sociales (10)					FZ	1 892 461		1 797 880		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS - dotations aux provisions*				GA	2 278 169		2 279 910		
						GB	34 404				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	49 562		19 477		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	188 320		60 916			
	Autres charges (12)				GE	2 677		7 649			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	93 316 855		102 110 877	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(2 247 973)		4 491 306		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	117 656		16 536		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
Total des produits financiers (V)						GP	117 656		16 536		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	130 765		60 786		
CHARGES FINANCIÈRES	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
	Total des charges financières (VI)					GU	130 765		60 786		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(13 108)		(44 249)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(2 261 082)		4 447 057		

Désignation de l'entreprise		SAS ALVA		Néant ☐ *		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	(720)	4 320	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	283 622	25 199	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	417 424	536 241	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	700 326	565 761	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	4 192	18	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	259 711	7 599	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	389 843	411 540	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	653 747	419 157	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	46 579	146 604		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		344 505		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(250 000)	1 003 375		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	91 886 865	107 184 482		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	93 851 367	103 938 701		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(1 964 502)	3 245 780		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	58 613	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	66 961	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	43 126	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	102 729	
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	joindre en annexe) :				Exercice N	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
valeur comptable immo corporelle				259 711		
Amortissements Dérogatoires				389 843	417 424	
Produits cessions immos corporelles					261 458	
Quote part subvention					22 164	
Pénalité				4 192		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation

1 / 1

31/12/2023

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ALVA

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						1		2		
								3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains					KG	232 117	KH	KI	400 000
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK	KL	205 266
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	7 280 008	KN	KO	36 592
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	KQ	KR	68 422
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	37 139 040	KT	KU	1 306 304
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	23 515	KW	KX	
		Matériel de transport*				KY	1 451 436	KZ	LA	28 650
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	611 441	LC	LD	46 083
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH	2 491 034	LI	LJ	5 885 479
	Avances et acomptes					LK	51 309	LL	LM	
	TOTAL III					LN	49 279 904	LO	LP	7 976 797
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M	8T	
	Autres participations					8U	24 367	8V	8W	
	Autres titres immobilisés					IP		IR	IS	
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	147 236	IU	IV	1 540
	TOTAL IV					LQ	171 603	LR	LS	1 540
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	52 201 116	0H	0J	7 978 338
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN	C0	D0	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO	LV	LW	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	LY	632 117	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	MB	205 266	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	7 316 601	MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	MH	68 422	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	322 740	MK	38 122 604	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM	MN	23 515	MO	
		Matériel de transport		IV		MP	22 851	MQ	1 457 235	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	40 475	MT	617 049	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	2 071 624	NA	6 304 889	
	Avances et acomptes			NC		ND	51 309	NE		
	TOTAL III			IY		NG	2 509 001	NH	54 747 700	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U	M7	0W		
	Autres participations			IO		0X	0Y	24 367		
	Autres titres immobilisés			II		2B	2C	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	2F	148 776		
	TOTAL IV			I3		NJ	NK	173 144		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K	2 509 001	0L	57 670 453	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS ALVANéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	301 738	PF	4 484	PG		PH	306 223
TOTAL I		RK	301 738	RM	4 484	RN		RO	306 223
Terrains		PI	126 798	PJ	16 642	PK		PL	143 441
Constructions	Sur sol propre	PM		PN	7 057	PO		PQ	7 057
	Sur sol d'autrui	PR	6 483 506	PS	142 833	PT	324	PU	6 626 015
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW	3 136	PX		PY	3 136
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	29 537 673	QA	1 927 851	QB	300 585	QC	31 164 939
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	23 515	QE		QF		QG	23 515
	Matériel de transport	QH	793 921	QI	148 708	QJ	22 851	QK	919 777
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	528 299	QM	27 780	QN	40 475	QO	515 605
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	37 493 715	QV	2 274 009	QW	364 236	QX	39 403 488
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QY	37 795 454	OP	2 278 493	OQ	364 236	OR	39 709 711

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres				Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1	3 782	S2		S3		S4	(3 782)
	Ins. gales, agence et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
	Inst. techniques mat. et outillage	T3	339 111	T4		T5		T6	389 806	T7		T8		T9	(50 695)
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agence am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8	40 324	U9		V1		V2	21 003	V3		V4		V5	19 321
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	10 409	V7		V8		V9	2 833	W1		W2		W3	7 576
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL II	X2	389 844	X3		X4		X5	417 424	X6		X7		X8	(27 580)
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP	389 844	NQ		NR		NS	417 424	NT		NU		NV	(27 580)
Total général non ventilé (NP+NO+NR)		NW	389 844		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	417 424		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	(27 580)

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 2024

jeudi 11 avril 2024 à 09h41

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ALVA</u>								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	2 703 631	TM	389 844	TN	417 424	TO	2 676 050	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	2 703 631	TS	389 844	TT	417 424	TU	2 676 050	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	117 000	4B		4C		4D	117 000	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	952 526	4Y	9 603	4Z	13 793	5A	948 336	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	94 428	EP	62 773	EQ	77 343	ER	79 858	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	3 811 183	5W		5X		5Y	3 811 183	
	TOTAL II	5Z	4 975 137	TV	72 376	TW	91 136	TX	4 956 377	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A	322 813	6B	34 404	6C		6D	357 217	
		6E		6F		6G		6H		
		02		03		04		05		
		9U		9V		9W		9X		
		06		07		08		09		
	Sur stocks et en cours	6N	23 604	6P	47 260	6R		6S	70 864	
	Sur comptes clients	6T	17 247	6U	57 288	6V	58 739	6W	15 796	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	363 664	TY	138 952	TZ	58 739	UA	443 877	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	8 042 433	UB	601 172	UC	567 299	UD	8 076 305
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	211 328	UF	149 875					
	– financières	UG		UH						
	– exceptionnelles	UJ	389 843	UK	417 424					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I									10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation

1 / 1

31/12/2023

[illegible]

Désignation

N° 2056

1 / 1

31/12/2023

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ALVA										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
		Autres immobilisations financières	UT	148 776	UV	148 776	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA	15 470		15 470					
		Autres créances clients	UX	9 044 863		9 044 863					
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI								
		Personnel et comptes rattachés	UY	1 836		1 836					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	8 525		8 525					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	1 002 531		1 002 531					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 116 044		2 116 044					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	471 128		471 128					
		Groupe et associés (2)	VC	456 630		456 630					
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	28 827		28 827					
		Charges constatées d'avance	VS	70 130		70 130					
	TOTAUX			VT	13 364 763	VU	13 364 763	VV			
	RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice – Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 672 060	626 229	2 045 831				
			à plus d'1 an à l'origine	VH	5 219 403	1 616 244	3 603 159				
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	10 774 332	10 774 332						
		Personnel et comptes rattachés	8C	562 979	562 979						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	855 479	855 479						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	33 515	33 515							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	61 509	61 509							
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	410 068	410 068						
		Groupe et associés (2)	VI	721 232	721 232						
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	156 184	156 184						
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ								
		Produits constatés d'avance	8L								
TOTAUX			VY	21 466 765	VZ	15 817 775	5 648 990				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	3 000 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	2 455 955	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS ALVA

Néant ☐Exercice N, clos le :
31/12/2023

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	14 641	XE	16 394		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	1 753				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	97 343	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	101 535		
	Amendes et pénalités	WJ	4 192	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8		
			{ - imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ - Plus-values nettes à court terme						WN	
			{ - Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	400	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU	564 534	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV		
		{ - imposées au taux de 0 %								WH		
		{ - imposées au taux de 19%								WP		
		{ - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW		
		{ - imputées sur les déficits antérieurs								XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)										XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY	
	Majoration d'amortissement*										XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5			XF		
		Zone franche urbaine - TE (44 octies A)	OV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA					
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC					
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI				XG	363 078	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB	Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI	(250 000)					
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	2 892 114
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI						
				déficit (II moins I)						XJ	2 773 785	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL	1 000 000					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	2024			XO	jeu 30 avril 2024 à 17h31785	

Désignation

N° 2058-A

1 / 1

SAS ALVA
441940905 IS1

31/12/2023

II - DEDUCTIONS DIVERSES

[illegible]

Désignation de l'entreprise SAS ALVA			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	1 773 785
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	1 773 785
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *				
IFC			8X	8Y 13 793
			8Z	9A
			9B	9C
Provisions pour dépréciation *				
			9D	9E
			9F	9G
			9H	9J
Charges à payer				
C3S			9K 97 343	9L 137 335
Participation 2021			9M	9N
Forfait social 2021			9P	9R
Participation 2022			9S	9T 344 505
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN 97 343	YO 564 534
			ligne WI ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

N° 2058-B
1 / 1

SAS ALVA
441940905 IS1

31/12/2023

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ALVA										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	3 131 991	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	3 245 780			ZD							
	Prélèvements sur les réserves	0E				ZE	1 442 464						
						ZF							
	TOTAL I	0F	6 377 772			TOTAL II	ZH	6 377 772					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	167 580		YQ	12 849	73 113						
	Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	Sous-traitance				YT	8 704 984	8 016 791						
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois)	J8	2 470 888		XQ	2 470 888	2 072 609						
	Personnel extérieur à l'entreprise				YU	609 713	582 176						
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	424 484	537 168						
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	13 408 330	12 991 858						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	25 618 400	24 200 605						
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	133 075	205 450						
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	388 104	374 142						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	521 179	579 592						
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée				YY	3 381 970	4 011 826						
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	9 000 924	10 172 816						
DIVERS	Montant brut des salaires *				0B	3 972 239							
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S								
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	4.89 %	2.21 %						
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP			Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0					
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies				RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale												
	N° SIRET de la société mère du groupe												

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ALVA

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	Mat et out 01012007	201 214		198 753	2 461
	2	Mat et out 01052007	90 000		90 000	
	3	Mat transport caissons 01012017	2 403		2 403	
	4	Mat transport veh sté 01082015	20 449		20 449	
	5	Mat informatique 08022002	40 475		40 475	
	6	Mat et out 01071998	11 833		11 833	
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1	(2 461)	(2 461)				
	2						
	3	1 000	1 000	1 000			
	4	1 858	1 858	1 858			
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨			397				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS ALVA				Néant	☒	*
--	--	--	--	-------	-------------------------------------	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME					
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS					
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ALVA

Néant

X

*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 % ❷	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺
	À 19 % ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ALVA					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E 2024

Désignation de l'entreprise : SAS ALVA

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	95 . 00
Dont apprentis	YF	6 . 00
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	88 841 339
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	43 125
TOTAL 1	OX	88 884 465

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	70 924
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	548 722
Variation positive des stocks	OD	1 628 429
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	2 248 075

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	70 479 071
Variation négative des stocks	OQ	50 206
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	12 108 453
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	2 677
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	82 640 408

IV Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	8 492 132

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	8 492 132

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 3 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 2 3
Date de cessation	HR	/ / / / /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, QW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122023

N° SIRET

4 4 1 9 4 0 9 0 5 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS ALVA

ADRESSE (voie)

3 Rue des Chevaliers

CODE POSTAL

44412

VILLE

REZE CEDEX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

4

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

180 308

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

SARVAL OUEST

N° SIREN (si société établie en France)

403264450

% de détention

49.86

Nb de parts ou actions

89 904

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

44520

Commune

ISSE

Pays

FRA

Forme juridique

SAS

Dénomination

SARIA INDUSTRIE SAS

N° SIREN (si société établie en France)

552002255

% de détention

0.14

Nb de parts ou actions

250

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

92110

Commune

CLICHY

Pays

FRA

Forme juridique

SAS

Dénomination

MAINGUET SAS

N° SIREN (si société établie en France)

862800554

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

90 154

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

44712

Commune

REZE

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ALVA

Société par Actions Simplifiée au Capital de 2 704 620 Euros
Siège social : 3 rue des Chevaliers – 44400 REZE
RCS NANTES B 441 940 905

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU DIX-HUIT JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre,

Le mardi dix-huit juin à 14 heures 30 mn,

Les actionnaires de la Société ALVA SAS au capital de 2 704 620 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège situé 3 rue des Chevaliers à REZE (44400) sur la convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par SINOVA MANAGEMENT, Président de la Société, représentée par Monsieur Arnaud BECARD.

Monsieur Bruno CHAPRON est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi composé, permet de constater que trois actionnaires possédant 180 308 actions sont présents. En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée.

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT et DELOITTE & ASSOCIES, Commissaires aux Comptes, régulièrement convoqués, n'assistent pas à la réunion.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- Copie des lettres adressées aux actionnaires,
- Feuille de présence de l'Assemblée,
- Inventaire des valeurs actives et passives de la Société au 31 décembre 2023, ainsi que :
 - . le bilan, le compte de résultat et l'annexe,
 - . le rapport de gestion
 - . le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes
 - . le rapport spécial des commissaires aux comptes
 - . Questions diverses



Le Président demande à l'Assemblée de lui donner acte du fait qu'elle a régulièrement convoqué les actionnaires et que les documents ci-dessus ainsi que le nom des actionnaires ont été mis à sa disposition dans les délais légaux prescrits par les statuts.

L'Assemblée, à l'unanimité, reconnaît l'exactitude de cette constatation. Elle en donne acte au Président et lui accorde décharge pour tout ce qui se rapporte à la communication interne.

Le Président rappelle que l'Assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Rapport sur les comptes annuels et rapport spécial des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2023,
- Approbation desdits comptes et des conventions,
- Quitus au Président et aux Commissaires aux Comptes,
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Questions diverses.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion sur la marche de la Société pendant l'exercice 2023.

Le Président donne lecture des rapports de PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT et DELOITTE & Associés, Commissaires aux Comptes, à savoir le rapport sur les comptes annuels pour l'exercice 2023 et le rapport spécial sur les conventions visées par les textes légaux en cours.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Après échange de vues sans débat ni observation, et personne ne demandant plus la parole, Le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux Comptes, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties, ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qui sont présentés.

L'Assemblée Générale donne en conséquence au Président et aux Commissaires aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par les textes légaux en cours, approuve chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale sur la proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023 qui s'élève à une perte de – **1 964 502.47 €** de la façon suivante :

- Résultat de l'exercice	- 1 964 502.47 €
- Report à nouveau	<u>4 935 308.10 €</u>
Disponible à affecter	2 970 805 63 €
 - Report à nouveau	 <u>2 970 805.63 €</u>

Nous rappelons que la société a versé les dividendes suivants :

- en 2021 5.00 € par action au titre de l'exercice 2020
- Et en plus un dividende exceptionnel de 10 € par action versé en décembre 2021.
- en 2022 1.00 € par action au titre de l'exercice 2021
- en 2023 8.00 € par action au titre de l'exercice 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie d'extraits ou photocopie du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts ou formalités relatifs aux résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures 30 mn.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et les Actionnaires.

SINOVA Management
Représentée par
Arnaud BECARD



MAINGUET
Représenté par
Marie BUSQUET



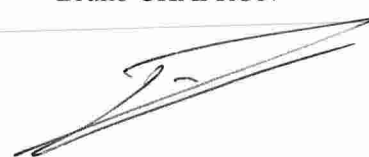
SARVAL OUEST
Représentée par
Arnaud BECARD



SARIA
Représentée par
Arnaud BECARD



Le Secrétaire
Bruno CHAPRON



ALVA

Société par Actions Simplifiée au Capital de 2 704 620 Euros
Siège social : 3 rue des Chevaliers – 44400 REZE
RCS NANTES B 441 940 905

RESOLUTIONS VOTEES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2024

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux Comptes, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties, ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée Générale donne en conséquence au Président et aux Commissaires aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par les textes légaux en cours, approuve chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale sur la proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023 qui s'élève à une perte de – 1 964 502.47 € de la façon suivante :

- Résultat de l'exercice	- 1 964 502.47 €
- Report à nouveau	<u>4 935 308.10 €</u>
Disponibles à affecter	2 970 805 63 €
- Report à nouveau	<u>2 970 805.63 €</u>

Nous rappelons que la société a versé les dividendes suivants :

- en 2021	5.00 € par action au titre de l'exercice 2020
Et en plus un dividende exceptionnel de 10 € par action versé en décembre 2021.	
- en 2022	1.00 € par action au titre de l'exercice 2021
- en 2023	8.00 € par action au titre de l'exercice 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

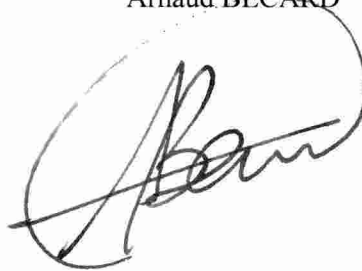
Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie d'extraits ou photocopie du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts ou formalités relatifs aux résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président

Le représentant de SINOVA MANAGEMENT

Arnaud BECARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Arnaud BECARD', written over a faint circular stamp or watermark.

ALVA

Société par actions simplifiée

3 rue des Chevaliers
44400 REZE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine
Membre de la CRCC de Versailles

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

ALVA

Société par actions simplifiée

3 rue des Chevaliers
44400 REZE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux associés de la société ALVA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALVA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société enregistre des coûts de démantèlement et de remise en état des sites en contrepartie d'une provision pour risques et charges, tel qu'il est indiqué dans le paragraphe « Coûts de démantèlement et de remise en état des sites » de la note 2.7. de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à (i) examiner le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus, (ii) apprécier les données et les hypothèses définies par la direction sur lesquelles se fonde l'estimation de cette provision et (iii) examiner les informations fournies dans l'annexe des comptes annuels en nous assurant de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Saint-Herblain, le 7 juin 2024

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés

Philippe Delalande

Philippe DELALANDE



Jérôme QUERO

I. BILAN AU 31/12/2023

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	306 616	306 223	393	4 877
Fonds commercial	2 442 993	357 217	2 085 776	2 120 180
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	632 117	143 441	488 676	105 318
Constructions	7 590 289	6 636 210	954 080	796 503
Installations techniques, mat. et outillage	38 122 604	31 164 939	6 957 665	7 601 367
Autres immobilisations corporelles	2 097 801	1 458 898	638 902	740 657
Immobilisations en cours	6 304 889		6 304 889	2 491 035
Avances et acomptes				51 309
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	24 367		24 367	24 367
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	148 777		148 777	147 236
ACTIF IMMOBILISE	57 670 453	40 066 929	17 603 525	14 082 849
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	836 918		836 918	658 691
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	5 421 783	70 864	5 350 919	4 046 603
Marchandises	142 792		142 792	94 372
Avances, acomptes versés sur commandes	68 494		68 494	14 547
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	9 060 334	15 797	9 044 537	13 345 784
Autres créances	4 085 523		4 085 523	3 023 077
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités *	2 259 669		2 259 669	8 131 784
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	70 130		70 130	60 377
ACTIF CIRCULANT	21 945 643	86 661	21 858 982	29 375 236
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	79 616 097	40 153 590	39 462 507	43 458 085

*Disponibilités s'élèvent à 2 260 K Euros dont 1 000 K Euros de compte à terme que l'on peut débloquer

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Capital social ou individuel (dont versé : 2 704 620)	2 704 620	2 704 620
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	270 462	270 462
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)	4 228 534	4 228 534
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	4 935 308	3 131 991
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 964 502	3 245 781
Subventions d'investissement	188 892	70 606
Provisions réglementées	2 676 051	2 703 632
CAPITAUX PROPRES	13 039 365	16 355 626
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	117 000	117 000
Provisions pour charges	4 839 377	4 858 137
PROVISIONS	4 956 377	4 975 137
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 891 463	7 346 690
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 774 333	12 190 403
Dettes fiscales et sociales	1 513 484	1 983 865
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	410 069	570 053
Autres dettes	877 416	36 312
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	21 466 765	22 127 322
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	39 462 507	43 458 085

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

Rubriques	France	Exercice 2023 Exportation	Total	Exercice 2022
Ventes de marchandises	194 832		194 832	233 722
Production vendue de biens	33 336 063	54 513 320	87 849 383	103 815 960
Production vendue de services	775 975	21 151	797 126	809 262
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	34 306 869	54 534 471	88 841 340	104 858 944
Production stockée			1 351 576	1 389 472
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			548 722	
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			256 320	353 685
Autres produits			70 924	84
PRODUITS D'EXPLOITATION			91 068 882	106 602 184
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			7 822 725	8 186 788
Variation de stock (marchandises)			-48 420	-58 510
Achats de matières premières et autres approvisionnements			50 927 344	61 243 644
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-178 227	-55 229
Autres achats et charges externes			25 618 401	24 200 605
Impôts, taxes et versements assimilés			521 179	579 593
Salaires et traitements			4 208 259	3 848 152
Charges sociales			1 892 461	1 797 881
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 278 170	2 279 910
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			34 404	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			49 562	19 477
Dotations aux provisions			188 320	60 917
Autres charges			2 677	7 649
CHARGES D'EXPLOITATION			93 316 855	102 110 878
RESULTAT D'EXPLOITATION			-2 247 974	4 491 306
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			117 656	16 537
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			117 656	16 537
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			130 765	60 786
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			130 765	60 786
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-13 109	-44 249
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-2 261 082	4 447 057
PRODUITS EXCEPTIONNELS			700 327	565 761
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			-720	4 320
Produits exceptionnels sur opérations en capital			283 623	25 200
Reprises sur provisions et transferts de charges			417 424	536 241
CHARGES EXCEPTIONNELLES			653 747	419 157
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			4 192	18
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			259 711	7 599
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			389 844	411 540
RESULTAT EXCEPTIONNEL			46 580	146 604
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				344 505
Impôts sur les bénéfices			-250 000	1 003 375
TOTAL DES PRODUITS			91 886 865	107 184 482
TOTAL DES CHARGES			93 851 367	103 938 701
BENEFICE OU PERTE			-1 964 502	3 245 781

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	5.3 REMUNERATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	25
1.1 ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	6	5.4 RESULTAT FINANCIER	26
1.2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	5.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	26
1.3 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	8	5.6 IMPOT SUR LES BENEFICES.....	27
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	9	6. INFORMATIONS DIVERSES	29
2.1. IMMOBILISATIONS.....	9	6.1 EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE.....	29
2.2. APPRECIATION DE LA VALEUR DES FONDS DE COMMERCE.....	10	6.2 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE	29
2.3. EVALUATION DES STOCKS	10	6.3 LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS ..	29
2.4. CREANCES ET DETTES.....	10	6.4 REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION	29
2.5. SEPARATION DE PERIODE	10	6.5 ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	30
2.6. PROVISIONS REGLEMENTEES	11	6.6 ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL	31
2.7. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	11		
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	13		
3.1. FONDS DE COMMERCE.....	13		
3.2. COUTS DE DEMANTELEMENT.....	13		
3.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	14		
3.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16		
3.5 COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS.....	16		
3.6 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	17		
3.7 COMPTES DE REGULARISATION.....	18		
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	19		
4.1. CAPITAUX PROPRES	19		
4.2 ETAT DES PROVISIONS.....	19		
4.3 ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	22		
4.4 DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	23		
4.5 CHARGES A PAYER.....	24		
4.6 COMPTES DE REGULARISATION.....	24		
5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	25		
5.1 VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	25		
5.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.....	25		

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Activité de la société

La société ALVA est spécialisée dans le traitement des corps gras d'origine animale.

Le siège social est situé à REZE. Elle exerce son activité sur 3 sites de production distinct :

- REZE
- BEUVILLERS
- ISSE

Elle est détenue à parts égales par le Groupe SARIA et le Groupe DELAMBRE, à la suite de sa constitution en 2006 par apport des branches complètes et autonomes des activités « Collecte et fonte » exploitées par les sociétés SARIA INDUSTRIES BRETAGNE SA et MAINGUET SAS, ainsi que des activités « Raffinage et Conditionnement » exploitées par CGAO SAS.

En fonction de leur nature et des débouchés, les produits finis sont commercialisés soit en vrac soit conditionnés. Les produits conditionnés destinés à l'alimentation humaine et dont la gamme est complétée avec des corps gras végétaux sont vendus sous le nom commercial « ALVA FOOD ».

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 soit une durée de 12 mois.

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

- Les coûts de l'énergie se sont stabilisés sur cet exercice. Toutefois, l'augmentation de 106% de l'année 2022 vs 2021 continue d'impacter significativement la rentabilité de la société.
- Le volume des matières premières traitées dans les usines représente un total de 99 717 tonnes contre 95 674 T en 2022, soit une hausse de 4,2 %.
- Les prix de vente ont chuté drastiquement dès le début de l'exercice 2023 mais l'ajustement à la baisse des coûts d'achat de la matière première n'a pas pu être validé.
- Le chiffre d'affaires de l'exercice se ventile de la façon suivante :

en K€	2023	2022	%
-Protéines	11 398	10 742	6,11%
-Suif et saindoux	57 536	73 399	-21,61%
-Graisse de canard	9 269	9 847	-5,87%
-Corps gras végétaux	9 672	9 843	-1,74%
-Autres dont prestations de se	967	1 028	-5,93%
	88 842	104 859	-15,27%

Les ventes à l'exportation ont représenté un montant de 54 488 K€, soit 61.33 % du chiffre d'affaires.

1.3 Evènements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice

- Les premiers mois de l'exercice 2024 permettent à ALVA de renouer avec un résultat positif.
- L'exercice 2024 se déroule conformément aux prévisions du premier trimestre.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les comptes annuels sont établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2015-06, ANC 2016-07 et ANC 2018-07 relatif aux changements de méthodes, changement d'estimations et corrections d'erreurs, et en respectant les principes et méthodes comptables généralement admis.

Le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture est applicable aux exercices ouverts depuis le 1er janvier 2017.

2.1. Immobilisations

2.1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

La réglementation sur les actifs, notamment sur la constatation et l'amortissement des immobilisations par composant, est appliquée pour les investissements industriels récents.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation suivant le mode linéaire ou dégressif, à compter de la date de mise en service. Toutefois, le complément d'amortissements résultant de l'application du mode dégressif est comptabilisé en amortissements dérogatoires.

Les principales durées retenues sont :

- Logiciels informatiques de 3 à 5 ans
- Constructions et aménagements immobiliers de 10 à 20 ans
- Matériels industriels de 5 à 10 ans
- Agencements industriels de 5 à 10 ans
- Matériel de bureau de 3 à 5 ans
- Mobilier de 5 à 10 ans

2.1.2 Immobilisations financières

Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.2. Appréciation de la valeur des fonds de commerce

Dans le cadre du règlement ANC 2015-06 au 1^{er} janvier 2016, la société a procédé à une analyse des éléments composant le fonds de commerce inscrits à l'actif ; elle n'a identifié aucun élément présentant une durée d'utilisation limitée. De ce fait et conformément aux méthodes pratiquées lors des années précédentes, un test de dépréciation est effectué à la fin de chaque exercice afin d'en déterminer leur valeur actuelle.

Si cette valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

2.3. Evaluation des stocks

La valorisation des stocks de clôture est établie sur les bases suivantes :

- Approvisionnements au prix d'achat majoré des coûts d'approche;
- Produits finis vrac graisses et protéines et produits finis conditionnés au prix de revient.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est supérieure à la valeur probable de réalisation.

2.4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à la valeur nominale. Les créances dont le recouvrement apparaît compromis sont provisionnées au prorata du risque estimé.

2.5. Séparation de période

Les produits et charges courus et non échus à la clôture de l'exercice sont provisionnés dans les comptes de dettes et créances appropriés.

2.6. Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

Provision pour hausse des prix

Lorsque, pour un produit fini donné figurant en stock, il est constaté au cours d'une période ne pouvant excéder deux exercices successifs, une hausse des prix supérieure à 10%, l'entreprise est fondée à constituer une provision correspondant à la fraction de cette hausse supérieure à 10%.

Cette provision déductible fiscalement doit être rapportée, au plus tard, aux résultats imposables de l'exercice en cours à l'expiration de la 6^{ème} année suivant la date de sa constitution.

2.7. Provisions pour risques et charges

Indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite a été évaluée conformément à la recommandation 2003-R-01 du CNC.

La provision est comptabilisée.

Les hypothèses et paramètres retenus en intégrant les dispositions de la Convention Collective des Industries Chimiques sont principalement :

- Assiette de rémunération : Salaire annuel hors primes exceptionnelles

	Exercice 2023	Exercice 2022
	Comptes sociaux	Comptes sociaux
Taux actualisation IFC	3,80%	3,40%
Taux actualisation Médailles	3,80%	3,40%
Taux de démission moyen (3 ans)		
Cadres	7,84%	7,84%
Non Cadres	4,68%	4,68%
Taux de charges sociales	43%	43%
Taux de revalorisation salaires	2,00%	2,60%

Hypothèses retenues :

Age de départ à la retraite : Cadres 65 ans ; Non cadres : 64 ans

Coûts de démantèlement et de remise en état des sites

En 2010, la société a décidé d'enregistrer parmi les actifs corporels, les coûts de démantèlement et de remises en état des sites en contrepartie d'une provision pour risques et charges inscrite au passif du bilan.

En effet, Alva qui n'est propriétaire d'aucun des terrains et bâtiments pour chacun de ses trois sites de production, est titulaire de baux commerciaux prévoyant le droit des propriétaires d'exiger, au départ du preneur et à ses frais, l'enlèvement des installations et la remise de locaux dans leur état primitif et exempts de substance dangereuse pour l'environnement.

L'évaluation des coûts inéluctables a été effectuée par l'application d'un taux de 9,66% environ sur les actifs bruts concernés, à savoir les agencements immobiliers, les installations et les matériels industriels en compte.

Les modalités d'amortissement des coûts de démantèlement inscrits à l'actif immobilisé ont été définies en fonction du niveau d'amortissement des actifs à démanteler sur la base d'une durée de vie résiduelle de 5 ans pour les trois sites industriels d'Alva à compter du 1^{er} janvier 2020.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

3.1. Fonds de commerce

	<u>Valeur brute</u>	<u>Provision</u>	<u>Valeur nette</u>
Droits de collecte et clientèle	2 443	357	2 086

Le fonds de commerce correspond :

- D'une part aux droits de collecte apportés par MAINGUET lors de la constitution pour 2 291 K€.
- D'autre part au fonds de clientèle CELYS apporté au 31 mai 2008 pour 152 K€.

3.2. Coûts de démantèlement

301 - Coûts de démantèlement

En K€

	<u>Montant brut</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur nette</u>
Coûts démantèlement	2 983	2 983	0
Acquisitions / Dotation	828	664	164
Valeur total de la provision au 31/12/23	3 811	3 647	164

Les acquisitions correspondent au montant ajouté lors de la dernière mise à jour en date de 2020.

Les investissements de la période concernent essentiellement des équipements industriels dans le cadre des travaux de modernisation des outils de production. Ils se répartissent ainsi :

En K€

- REZE	815
- LISIEUX	1 075
- ISSE	181
-SIEGE	0
	<u>2 072</u>

Les immobilisations sorties au cours de l'exercice étaient intégralement amorties. Les immobilisations en cours s'élèvent à 6 304 889 € au 31 décembre 2023 et se rapportent essentiellement à des travaux de modernisation des sites de Rezé et Lisieux.

Le montant total investi en 2023 s'élève à 5 885 479 € et les mises en services de l'exercice sont de 2 071 625 €.

3.3. Immobilisations corporelles et incorporelles

3.3.1 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisation incorporelles	2 749 609				2 749 609
Total 1 Incorporelles	2 749 609	0	0	0	2 749 609
Terrains	232 117		400 000		632 117
Constructions sur sol propre			205 266		205 266
Constructions sur sol d'autrui	7 280 009		36 593		7 316 601
Constructions installations, agencements.....			68 422		68 422
Installations générales et agencements	23 516				23 516
Installations techniques, matériels et outillages	37 139 040		1 286 610	303 047	38 122 604
Matériel de transport	1 451 436		28 650	22 852	1 457 235
Matériel de bureau et informatique, mobilier	611 442		46 083	40 475	617 050
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	46 737 560		2 071 625	366 374	48 442 811
Immobilisations corporelles en cours (1)	2 491 035	5 885 479	-2 071 625		6 304 889
Total 3 Encours Corporelles	2 491 035	5 885 479	-2 071 625		6 304 889
Acomptes	51 309			51 309	
TOTAL	52 029 513	5 885 479	0	417 683	57 497 309

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

3.3.2 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles	301 739	4 484		306 223
Total 1	301 739	4 484	0	306 223
Terrains	126 799	16 643		143 441
Constructions	6 483 506	152 704	0	6 636 210
Installations générales et agencements	23 516			23 516
Installations techniques, matériels et outillages	29 537 674	1 927 851	300 586	31 164 939
Matériel de transport	793 921	148 708	22 852	919 778
Matériel de bureau informatique, mobilier	528 300	27 780	40 475	515 605
Emballages récupérables et divers				
Total 2	37 493 716	2 121 838	363 913	39 403 489
TOTAL	37 795 455	2 126 322	363 913	39 709 712

3.3.3 Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe 4.2. Etat des provisions.

3.4 Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2022	Acquisitions et Virements : poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2023	Provision	Valeur Nette au 31/12/2023
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	24 367			24 367		24 367
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	147 236	1 541		148 777		148 777
TOTAL	171 603	1 541	0	173 144	0	173 144

3.5 Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2023
Matières premières	836 918		836 918
Marchandises	142 792		142 792
Produits finis	5 421 783	70 864	5 350 919
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
TOTAL	6 401 493	70 864	6 330 629

3.6 Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Créances clients et comptes rattachés	9 060 334	15 797	9 044 537	13 345 784
Autres créances	4 085 523		4 085 523	3 023 077
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	13 145 857	15 797	13 130 060	16 368 861

Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 13 364 764 € en valeur brute au 31/12/2023 et elles se décomposent comme suit :

Toutes les créances sont à échéance à moins d'un an, à l'exception des dépôts de garantie inscrits en autres immobilisations financières pour 148 777 €.

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	148 777	148 777	0
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	148 777	148 777	
ACTIF CIRCULANT :	13 215 987	13 215 987	0
Clients	9 044 864	9 044 864	
Clients douteux	15 470	15 470	
Personnel et comptes rattachés	1 836	1 836	
Organismes sociaux	8 526	8 526	
Etat : impôts et taxes diverses	3 589 704	3 589 704	
Groupe et associés	456 630	456 630	
Débiteurs divers	28 827	28 827	
Charges constatées d'avance	70 130	70 130	
TOTAL	13 364 764	13 364 764	0
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

3.7 Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 70 130 €.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

4.1. Capitaux propres

Le capital social s'élève à 2 704 620 € et est composé de 180 308 actions au nominal de 15 €. Une réserve spéciale a été constituée lors des opérations d'apports à hauteur de 4 228 534 €.

Affectation des résultats de l'exercice 2022 :

Les comptes de l'exercice 2022 ont fait apparaître un résultat de 3 245 781 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

- 1 442 464 € en dividendes
- le report à nouveau s'élève alors à 4 935 308 €.

Subventions d'équipement

Les subventions d'équipement sont reprises au compte de résultat au prorata des dotations aux amortissements pratiqués sur les biens qu'elles financent, soit 22.2 K€ au titre de l'exercice (*Cpte 777000*).

4.2 Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

4.2.1 Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions pour litige prud'homal	117 000			117 000
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL	117 000	0	0	117 000

4.2.2 Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions pour pensions et obligations similaires	952 526	9 603	13 793	948 336
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens	94 428	62 773	77 343	79 858
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	3 811 183			3 811 183
TOTAL	4 858 137	72 376	91 136	4 839 377

4.2.3 Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions sur immos incorporelles	322 813	34 404		357 217
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
TOTAL	322 813	34 404	0	357 217

4.2.4 Provision amortissements dérogatoires

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Amortissements dérogatoires	2 703 632	389 844	417 424	2 676 051
TOTAL	2 703 632	389 844	417 424	2 676 051

4.2.5 Provisions pour dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Matières premières				
Produits finis	23 604	47 260		70 864
Marchandises				
TOTAL	23 604	47 260	0	70 864

4.2.6 Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Poste : Clients douteux	17 248	2 302	3 753	15 797
Poste : Autres créances				
TOTAL	17 248	2 302	3 753	15 797

4.3 Etats des échéances des dettes

DETTEs	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	2 672 060	626 229	2 045 831	
à plus d'1 an à l'origine	5 219 403	1 616 244	3 603 159	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 774 333	10 774 333		
Personnel et comptes rattachés	562 980	562 980		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	855 480	855 480		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	33 516	33 516		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	61 509	61 509		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	410 069	410 069		
Groupe et associés	721 232	721 232		
Autres dettes	156 184	156 184		
Dettes rep. de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	21 466 766	15 817 776	5 648 990	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 455 956			

4.5 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 774 333	12 190 403
Dettes fiscales et sociales	1 513 484	1 983 865
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 891 463	7 346 690
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	410 069	570 053
Autres dettes	877 416	36 312
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	21 466 765	22 127 323

4.6 Comptes de régularisation

4.6.1 Produits constatés d'avance

Néant

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 en K€ se ventile de la façon suivante :

	2023			2022			Evol 2023/2022		
	France	Export	Total	France	Export	Total	France	Export	Total
Graisses	29 237	47 215	76 452	32 643	60 431	93 074	-3 406	-13 216	-16 622
Protéines	4 124	7 274	11 398	5 090	5 652	10 742	-966	1 622	656
Prestations	649		649	721		721	-72	0	-72
Matières crues	195		195	234		234	-39	0	-39
Divers	148		148	88		88	60	0	60
Total	34 353	54 488	88 841	38 776	66 083	104 859	-4 423	-11 595	-16 018

5.2 Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Production stockée	1 351 576	1 389 472
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	548 722	
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	327 244	353 769
TOTAL	2 227 542	1 743 241

5.3 Rémunération des Commissaires aux comptes

- Le montant des honoraires de commissaires aux comptes inscrits en charges s'élève à 71 K€, répartis équitablement entre les 2 co-commissaires aux comptes.

5.3.1 Rémunération membres des organes de Direction

La société ne rémunère pas les membres des organes de Direction et d'Administration.

5.4 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -13 109 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS FINANCIERS	117 656	16 537
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	117 656	16 537
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de		
CHARGES FINANCIERES	130 765	60 786
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	130 765	60 786
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	-13 109	-44 249

5.5 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 46 580 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS	700 327	565 761
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-720	4 320
Produits exceptionnels sur opérations en capital	283 623	25 200
Reprises sur provisions et transferts de charges	417 424	536 241
CHARGES EXCEPTIONNELLES	653 747	419 157
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 192	18
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	259 711	7 599
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	389 844	411 540
RESULTAT EXCEPTIONNEL	46 580	146 604

Les charges et les produits des éléments d'actif cédés s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Valeur brute	Valeur Nette Comptable	Prix de Cession	Résultat de cession
Ventes d'immobilisations corporelles	366 374	259 711	261 458	1 747
Ventes d'immobilisations incorporelles				
Ventes d'immobilisations financières				
Mises au rebut Immobilisations incorporelles				
Mises au rebut Immobilisations corporelles				
TOTAL	366 374	259 711	261 458	1 747

5.6 Impôt sur les bénéfices

5.6.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices liés à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€)	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	-2 214 502	0				-250 000	-1 964 502

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

La société a utilisé la procédure du carry back qui a générée un produit d'impôt de 250 k€.

5.6.2 Fiscalité différée

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Il est à noter que le taux futur d'IS sera de 25 %.

La société n'a pas déduit de son résultat fiscal les charges suivantes :

Allègement de la base future d'impôtmontant en K€

-Provision pour IFC	837
-Contribution de solidarité	111
-réserve de participation et Forfait Social	0
-Suramortissement restant à comptabiliser	93
-Droit au bail réintégré	200
-IS montant valorisé des allègements	310
	1 551

Accroissement de la base future d'impôt

-Provisions réglementées	2 676
-Subventions	189
-IS montant valorisé des accroissements	716
	3 581

BASES	A l'ouverture de l'exercice (K€)	Variations en résultat de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice (K€)
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :	2 703 632	-27 580	2 676 051
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite			
Participation			
Contribution sociale de solidarité			
Provision dépréciation des créances Clients			
Autres provisions pour risques			
TOTAL	2 703 632	-27 580	2 676 051

6. INFORMATIONS DIVERSES

6.1 Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2023, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2023	Effectif
Cadres	20
Agents de maîtrise, techniciens et employés	25
Ouvriers	56
TOTAL	101

6.2 Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle dans les comptes du Groupe Delambre et par mise en équivalence dans le Groupe Rethmann.

6.3 Liste des filiales et des participations

NEANT

6.4 Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

6.5 Engagements financiers

6.5.1 Engagements Crédit-bail

en K€	Matériel	Véhicules	total
Valeur d'origine à l'ouverture	0	331	331
Nouveaux contrats	0	0	0
Contrats soldés	0	165	165
Valeur d'origine à la clôture	0	166	166
Amortissements			
-cumul exercices antérieurs	0	260	260
-Dotation exercice	0	59	59
-Fin de financement	0	165	165
	0	154	154
Redevances payées			
-Cumul exercices antérieurs	0	265	265
-Charges exercice	0	59	59
-Fin de financement	0	167	167
	0	157	157
Redevances à payer			
- A 1 an au plus	0	11	11
- A plus d'un an	0	0	0
	0	11	11
Valeur résiduelle	0	2	2
Engagements de Crédit-bail	0	13	13

6.5.2 Engagements sur commandes d'immobilisations

En K€			
Site	Engagement total	Immobilisations en-cours	Solde à engager
Rezé	4 508	3 605	903
Lisieux	3 121	2 700	421
Issé	0	0	0
	7 629	6 305	1 324

6.6 Engagements sur le personnel

6.6.1 Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

IFC 837 K€ et médailles 112 K€

Les engagements IFC et médailles sont comptabilisés (voir § 4.2.2 provisions pour risques et charges)

6.6.2 Participation des salariés

Néant



GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE
2 bis quai François Mitterrand
B.P. 86209
44262 - NANTES CEDEX 02

Objet : Dépôt des comptes 2023 ALVA SAS

Rezé, le 08 Juillet 2024

CB 44,50 €

ARRIVE LE

11 JUIL. 2024

GREFFE TRIBUNAL
COMMERCE

Monsieur,

Nous vous prions de trouver, ci-joint, les différents documents, en un seul exemplaire, concernant notre exercice clos au 31 décembre 2023, à savoir :

- les comptes annuels (bilan)
- le rapport des Commissaires aux Comptes
- PV AGO
- Rapport de gestion,
- les résolutions votées

Vous trouverez également un chèque de 44.50 € en paiement des frais de dépôt.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Service Juridique

Mme GRUY